



**Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –
29 rue Bellanger 76190 YVETOT**

Tél : 02-35-56-96-07 _ Fax : 02-35-56-46-88 _ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr

Site internet : <https://www.collegeprivbobee.fr>

Lettre aux parents – Point sur le protocole sanitaire pour la rentrée 2020

Le jeudi 27 août 2020

Chers parents,

Nous vous remercions pour votre confiance et pour vos propos recueillis qui nous ont touchés et qui soulignaient votre satisfaction face au suivi et à l'organisation mis en place dans le contexte complexe de crise sanitaire que nous avons traversé ensemble depuis le mois de mars de cette année.

En cette rentrée 2020, nous devons continuer à être vigilants et rigoureux, ensemble, en appliquant un protocole sanitaire stricte mais au combien nécessaire afin de pouvoir accueillir vos enfants dans les bonnes conditions pour être rassurés face à cette situation inédite si singulière et pour œuvrer afin d'acquérir les connaissances et compétences qui seront développées, en étant accompagnés par leurs professeurs et tous les membres de notre communauté éducative.

Vous trouverez sur cette lettre d'informations, un point sur le protocole sanitaire mis en place et qui doit être respecté scrupuleusement pour le bien de tous. Je suis pleinement conscient des contraintes que nous demandons de respecter mais la sécurité de vos enfants est essentielle et guide nos choix, et ne tolère aucune tergiversation.

Ces points seront repris et expliqués à vos enfants le jour de la rentrée par leur professeur principal mais aussi lors d'une assemblée par niveau dans notre auditorium en présence notamment de membres de la direction et de notre infirmière.

Bonne rentrée à tous et bonne année scolaire.

Masques :

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



- Les élèves devront avoir leur masque dès le matin avant d'entrer dans le collège.
 - Le collège ne fournira pas de masques. Un enfant sans masque ne pourra pas entrer au collège.
 - L'élève devra toujours porter son masque en tout lieu de l'établissement (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur sauf lorsque le port du masque est incompatible avec l'activité pratiquée (restauration par exemple)
 - L'accès des accompagnateurs des élèves (parents notamment) aux établissements est possible. Cependant, lors d'une réunion à l'attention des parents (par exemple), un seul membre de la famille doit accompagner l'enfant. Le port du masque est obligatoire. Du gel hydro alcoolique est toujours à disposition dès l'entrée dans l'établissement.
- Tous les adultes (professeurs ...) seront également masqués (pour faire cours, ...)

- De plus, un arrêté préfectoral de ce jour 27/08/2020, indique (extrait) :

ARRÊTE

Article 1

Dans l'ensemble des communes du département de la Seine-Maritime, toute personne de onze ans ou plus doit porter un masque jusqu'au 30 septembre inclus:

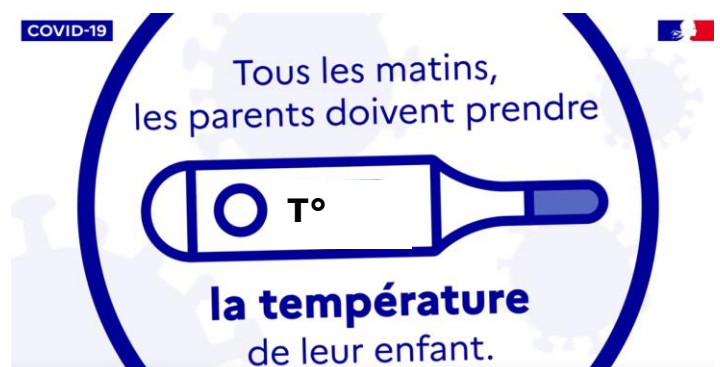
- dans l'espace public, aux abords immédiats des écoles, des collèges et des lycées - soit dans un périmètre de 50 mètres autour de leurs entrées et sorties - aux horaires correspondant aux entrées et sorties des élèves du lundi au samedi inclus ;
- aux emplacements situés sur la voie publique correspondant aux arrêts et stations desservis par les véhicules de transport scolaire.

- Le masque doit être changé l'après-midi. De ce fait, les élèves externes arriveront avec un nouveau masque et les élèves qui déjeuneront à la cantine devront le changer devant un éducateur dès la sortie du restaurant scolaire. L'élève devra également frictionner ses mains au gel hydro alcoolique à la sortie du self. (Le protocole de la cantine est expliqué sur un autre paragraphe de cette lettre).



Entrées et sorties de l'établissement :

- Les parents doivent impérativement et sans négociation, prendre la température de leur enfant quotidiennement avant que ce dernier vienne au collège. Si sa température dépasse 38 degrés, alors l'enfant ne doit absolument pas venir au collège. Si un enfant a de la température pendant la journée, ou s'il ne se sent pas bien, il sera vu par notre infirmière et la famille devra venir le chercher immédiatement.



- Afin de fluidifier l'entrée et la sortie du collège, pour respecter la distanciation et les gestes barrières, et les recommandations que nous recevons, nous demandons aux familles qui le peuvent, de déposer leur(s) enfant(s) rue Bellanger pour l'entrée au collège le matin avant 08h00.

De plus, les élèves qui sont déposés par le car, place Victor Hugo (à côté de la librairie La Buissonnière et l'Eglise), doivent uniquement entrer par la porte du 29 rue Bellanger ; les autres élèves devront passer par le portail rue Thiers (face à la Mairie, portail habituel).

- Les élèves externes entreront et sortiront du collège sur le temps du midi, uniquement par le portail rue Thiers (face à la Mairie)

Nettoyage des mains :

Les élèves se verront proposer par un éducateur dès l'entrée dans le collège, du gel hydro alcoolique. Ils devront le mettre et bien se frictionner les mains avec (voir dans cette lettre, ci-dessous, un QR Code permettant d'accéder à une vidéo de l'AMSN, qui explique comment bien se désinfecter les mains avec le gel hydro alcoolique). Ils devront également se laver les mains régulièrement avec du savon et/ou ce gel plusieurs fois par jour, notamment avant et après le repas du midi, après être allés aux toilettes, pendant les récréations et le soir en rentrant à la maison.

Un deuxième QR code ci-après montre en vidéo également comment bien se laver les mains.

**Lavage des mains
au gel hydro alcoolique**

Flasher ce code
pour visualiser
la vidéo



**Lavage des mains
au savon**



Flasher ce code
pour visualiser
la vidéo

Transport scolaire :

Les horaires restent les mêmes.

Gestes barrières :

Les parents doivent donner à leur enfant des mouchoirs à usage unique et leur expliquer les règles élémentaires d'utilisation de la poubelle pour le jeter. Ils doivent également insister sur le respect des gestes barrières.

Un manque de respect de ses gestes ou d'autres points de notre protocole pourraient amener l'élève à des sanctions plus ou moins strictes, fermes et non négociables, en fonction du fait constaté. Cela afin qu'il ne réitère pas le mauvais geste et qu'il comprenne que dans une vie de groupe, les règles permettent le respect de chacun donc de soi-même. En fonction de la faute commise, un renvoi de l'établissement pourrait être prononcé.

Les élèves doivent dans la mesure du possible lors de leurs déplacements dans les couloirs, la cour ... conserver une distance à minima d'un mètre entre tous, respecter la zone dans la cour qui leur sera attribuée (par niveau scolaire, il y aura une cour pour les élèves de 6^e/5^e et une autre pour les élèves de 4^e/3^e), respecter les horaires de passage à la cantine suite à l'appel d'un éducateur dans la cour et sous sa surveillance pour respecter les règles communes à tous dans la file d'attente pour accéder à la cantine.



Matériel commun :

L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons en EPS, livres, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise mais doit être limitée..

Restauration scolaire :

A l'entrée du self, les élèves devront (même si nous les avons vus se laver les mains juste avant) mettre du gel hydro alcoolique, sous la surveillance de l'éducateur, puis avancer en suivant les bandes mises au sol permettant de respecter la distanciation d'un mètre entre les personnes. Une fois le plateau pris, l'élève badgera sa carte cantine puis avancera pour choisir son entrée. Les entrées, les fruits, les fromages, les desserts seront en portions déjà individualisées et sous cellophane dès qu'il pourrait y avoir un contact avec l'aliment par un autre élève lors de son choix. Le pain sera distribué par un personnel de la cantine équipé de gants et d'une pince (et d'un masque ...). Les couverts seront également remis à l'élève par ce personnel pour des règles d'hygiène. La cruche d'eau déjà remplie sera mise sur la table par une personne de ménage attirée au nettoyage systématique des tables et dossiers des chaises après le départ des élèves (donc environ toutes les 20 minutes, soit beaucoup plus souvent que le stipule le protocole daté du 27-08-2020), le dernier élève qui quittera la table devra obligatoirement déposer la cruche devant le lave-vaisselle de la cantine afin que le personnel la lave et la désinfecte, les élèves ne devront pas se déplacer dans le self pendant leur repas et ils seront placés par un éducateur dès leur entrée afin qu'ils se restaurent par groupe classe afin de limiter les brassages entre élèves dans ce lieu clos. Les élèves devront donc après avoir choisi leur repas, s'asseoir au fur et à mesure de leur arrivée dans le self, sous le contrôle d'un éducateur.

Si l'élève utilise des masques jetables, il devra le jeter sur ce temps de restauration du midi dès sa sortie de la cantine puis nous veillerons à ce qu'il mette le second masque de la journée (pour rappel : un masque jetable est uniquement valable 4 à 5 heures). Si l'élève utilise un masque lessivable, il devra mettre devant l'éducateur son second masque et le conserver dans une pochette plastique (type sac congélation par exemple) son premier masque.

Cellule d'écoute :

Mme KERSPERN, notre psychologue scolaire ainsi que nos infirmières pourront recevoir vos enfants en fonction de leur besoin, de leur demande, ou de votre demande, afin d'assurer un temps pour les rassurer, les écouter, leur proposer des pistes pour se sentir mieux, ...

Divers :

- L'essentiel des besoins peut être traité à distance ainsi que les principales réponses à vos questions via téléphone ou mailing.
- Vous pouvez déposer directement vos documents dans notre boîte aux lettres située rue Bellanger.
- Dès le 14 septembre (au plus tard), l'application école directe (qui remplace Scolinfo dès cette rentrée scolaire) dont vous recevrez l'identifiant et le mot de passe le jour de la rentrée via votre enfant, vous permettra de suivre la scolarité de votre enfant. Des messages seront déposés. Vous pourrez également par ce biais éditer des certificats de scolarité, suivre les notes de votre enfant, avoir un point comptabilité ...
- N'hésitez pas à consulter notre site internet pour les actualités : <https://www.collegeprivebobee.fr>
- Les élèves externes entreront et sortiront du collège sur le temps du midi, uniquement par le portail rue Thiers (face à la Mairie)
- Des zones d'accueil et d'écoute dans le collège sont équipées de vitre en plexiglass ; un protocole sanitaire spécifique sera mis en place notamment en EPS, dans les laboratoires de sciences lors des manipulations ; des affichages sont mis en place dans plusieurs lieux du collège afin de souligner l'importance des gestes barrières ; les locaux sont à ce jour désinfectés et ils le seront tous les jours voire plusieurs fois par jours en fonction des lieux et du matériel (tables, chaises, toilettes, cantine, poignées de portes, interrupteurs, claviers d'ordinateurs partagés ...) ; du savon et du papier à usage unique pour s'essuyer les mains après chaque passage aux toilettes est à disposition ; les élèves devront avoir tout leur matériel (trousse complète, feuilles de classeur ..) car le prêt entre élève est à limiter, à éviter ; les classes seront ventilées plusieurs fois par jour dans le respect des consignes sanitaires imposées.

En restant à votre écoute,

Ensemble nous faisons de notre mieux pour faire face à cette crise,

Je vous remercie pour votre confiance,

Olivier CHAPUT

Directeur du collège Bobée

